Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

FONPEPS
FONDS NATIONAL POUR L'EMPLOI PERENNE DANS LE SPECTACLE

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Fiche de déclaration d'une absence prolongée
Attestation de fin de contrat

Une absence prolongée est une absence d'au moins 30 jours calendaires consécutifs sans maintien de rémunération.
Une rupture du contrat de travail correspond à la cessation de la relation de travail suite à la décision unilatérale de l'employeur ou du salarié.
Dans le cadre des décrets 2016-1764, 2016-1765, 2016-1766 et 2017-57, l'employeur bénéficiant de l'aide de l'Etat est tenu de signaler une absence prolongée ou une rupture de contrat de travail dans le délai de 7 jours calendaires.

L'EMPLOYEUR

Dénomination, raison sociale : _____

Adresse : N° : |_|_|_| Rue ou voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Numéro du dossier d'aide présent sur le courrier d'éligibilité : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

LE SALARIÉ

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Vous souhaitez nous informer d'une absence prolongée :

Absent(e) depuis le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date de retour effectif du salarié : |_|_|_|_|_|_|_|_| (ne remplir qu'au retour effectif de votre salarié)

Vous souhaitez nous informer de la rupture du contrat de travail :

Date de la notification de la rupture du contrat de travail : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Date du dernier jour du contrat de travail : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Motif de la rupture (rayer les mentions inutiles) : Décès - Démission – Licenciement pour faute grave – Licenciement pour faute lourde – Licenciement pour inaptitude – Retraite – Rupture durant la période d'essai

Fait à : _____ , Le |_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature et cachet de l'employeur

ENVOYEZ VOS DOCUMENTS

Si votre entreprise est domiciliée en métropole :

ASP Direction régionale
CENTRE-VAL DE LOIRE
14 Rue de la Manufacture - CS 20156
45161 OLIVET CEDEX

Si votre entreprise est domiciliée à la Guadeloupe :

ASP Direction régionale GUADELOUPE
Immeuble FOUMI
Voie Verte Jarry
97122 BAIE-MAHAULT

Si votre entreprise est domiciliée à la Martinique :

ASP Direction régionale MARTINIQUE
7 Immeuble EXODOM
Zone de MANHITY
97232 LE LAMENTIN

Si votre entreprise est domiciliée à la Guyane :

ASP Direction régionale GUYANE
65 bis rue Christophe Colomb
97300 CAYENNE

Si votre entreprise est domiciliée à la Réunion :

ASP Direction régionale LA REUNION
190 Rue des deux canons
CS 20508
97495 SAINTE CLOTILDE CEDEX

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. Il vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Votre demande doit être adressée à l'organisme d'enregistrement ou à la délégation régionale de l'Agence de services et de paiement.